

# Millésime

Saint-Martin-Lé-Beau

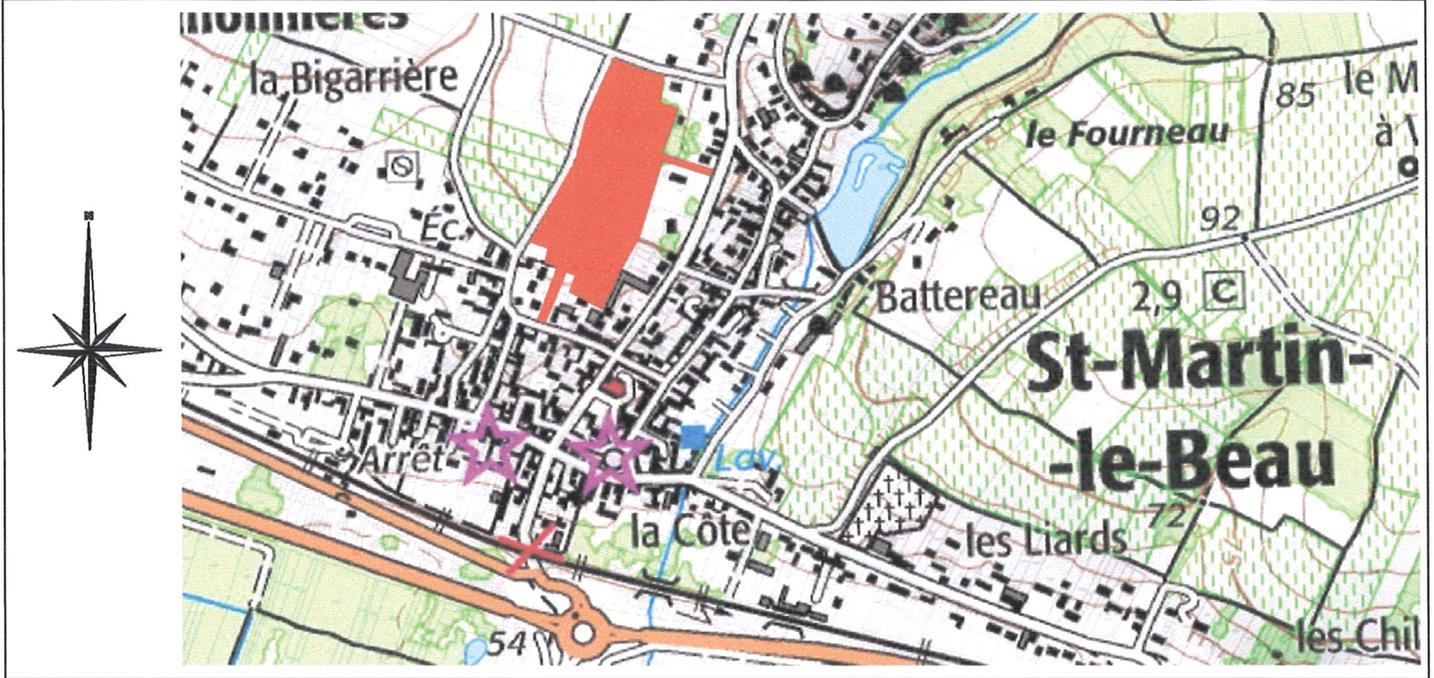
LOT 18

Cadastre : Section AH - n°

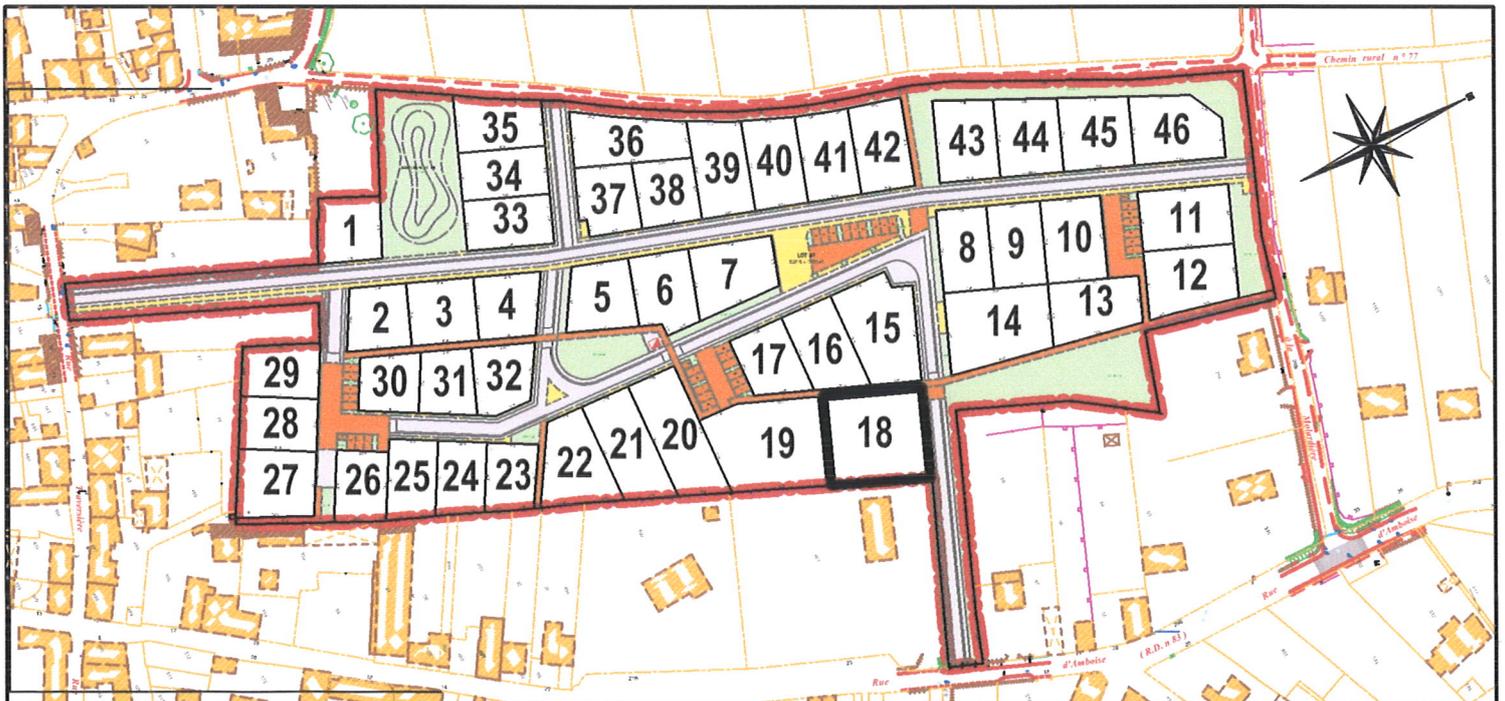
Superficie Réelle = 800 m<sup>2</sup>

Date : 19 Janvier 2018

## PLAN DE SITUATION - Sans Echelle



## PLAN D'ENSEMBLE - Sans Echelle





LOT 18

Cadastre : Section AH - n°

Superficie Réelle = 800 m<sup>2</sup>

Date : 19 Janvier 2018

EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE PA4.1



Règles d'urbanisme

-  Implantation à l'alignement des constructions
-  Alignement prolongé par clôture type muret (voir règlement PA10)
-  Implantation en limite séparative (pour gestion de la topographie)
-  Accès imposé au Lot

Revêtements

-  Enrobé (teinte noire)
-  Béton balayé
-  Béton désactivé

Espaces verts :

-  Masse végétale existante conservée
-  Couvre-sol
-  Engazonnement

Arbres d'alignement :



Echelle : 1/250ème

dossier : 16.377



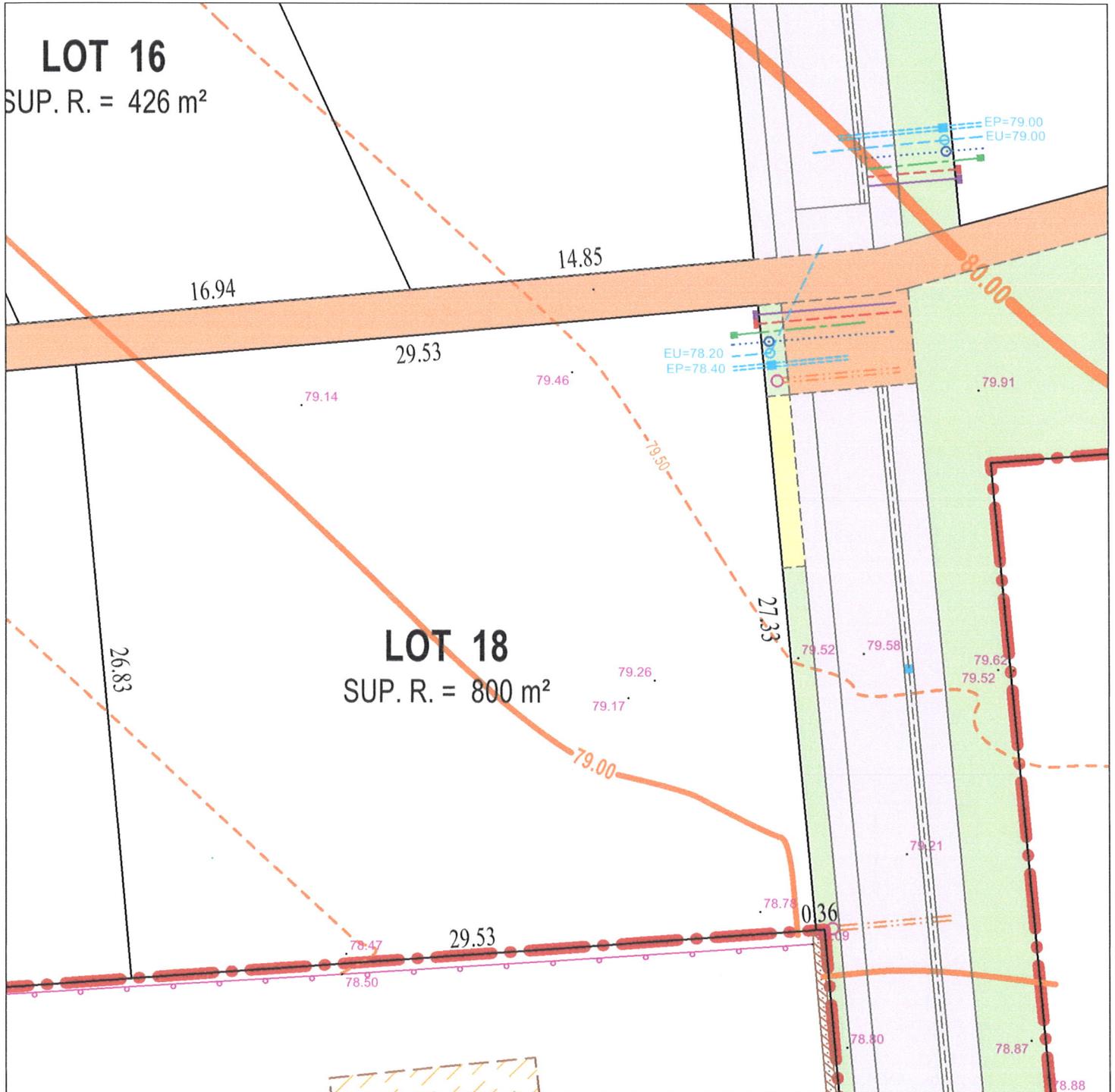
LOT 18

Cadastre : Section AH - n°

Superficie Réelle = 800 m<sup>2</sup>

Date : 19 Janvier 2018

**EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION DIVISION PA4.2  
ET EXTRAIT DU PLAN DES VRD PA8**



- Périimètre de l'opération
- Cable électrique basse-tension et coffret
- Réseau gaz et coffret
- Réseau des eaux usées
- Alimentation en eau potable et branchement
- Cable d'éclairage public et foyer
- Branchement téléphone

NOTA : - L'emplacement des branchements et la profondeur indiquée sont figuratifs et devront être vérifiés avant tout projet de construction.  
- L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte des différents niveaux après travaux VRD.  
- Les altitudes mentionnées décrivent le terrain naturel avant travaux

**Echelle : 1/250ème**  
dossier : 16.377